La gazette des lycées agricoles publics
et maritimes bretons

Tonnerre de Breizh !

Kurun Rêr Vrest

N° 8
Juin 2016

Sommaire / *Taolenn verr*

P. 1
- Edito/Agenda

P. 2 :
- Nouveau projet régional de l'enseignement agricole : sortir des vœux pieux !!!
- Vous avez dit numérique éducatif ?

P. 3 :
- Lycée maritime d'Etel : victoire pour les cuisines !
- Nouveaux postes de Directeurs-Adjoints dans les LPM : une belle victoire pour le SNETAP-FSU !

P. 4 :
- L'écho des bahuts : St Aubin du Cormier, Caulnes, Pontivy, Paimpol
- Le billet de la persifleuse

L'agenda / Deiziater

Conseil Syndical Régional (à confirmer)
20 septembre 2016

Conseil Syndical National (Paris)
14-15 septembre 2016
Lancement du Projet Régional de l'Enseignement Agricole à Pontivy
27 septembre 2016

CHS-CTREA (Rennes)
30 septembre 2016
CTREA (Rennes)
10 octobre2016

CREA (Rennes)
7 novembre 2016

CHS-CTREA (Rennes)
24 novembre 2016

Directeur de la rédaction
Albéric Perrier
Ont participé à ce numéro
Albéric Perrier, Jean-Gabriel Rapin, Nicolas Grovel, Gwen Rubeillon, Christine Moelo, Marie-Claude Morel
Maquette et impression
imprimerie Jacq - Plérin

Edito / *Pennad-Stur*

S'engager pour se réapproprier notre travail

La période est trouble. Etat d'urgence décrété après les attentats de Paris et reconduit, mobilisation sociale contre la loi sur le travail ou à la SNCF. Chacun appréciera ces événements comme il l'entend et selon ses convictions. Dans la mise en images médiatique, une actualité en chasse une autre, faisant oublier ce qui est au cœur même des interrogations que nous sommes en droit de poser.

Mais de ce trouble ressort l'idée de l'engagement. Celui de chacun, pour lui-même, mais aussi celui du collectif. Qu'il s'agisse de préoccupations plus générales et globales ou de sujets plus localisés, cet engagement n'est jamais vain. On peut s'essouffler, s'interroger sur sa pertinence ou ne plus s'en sentir capable, il demeure essentiel. Pas simplement parce qu'il épouse des grandes causes. Pas non plus parce que nous serions légion. **Mais parce que, ici ou là, il exige la juste reconnaissance de notre travail et de nos missions. Il se les réapproprie.**

Et c'est bien le collectif, à géométrie variable, qui rend cette réappropriation possible. Dans le cadre des sections locales du SNETAP mais aussi dans l'articulation avec l'échelon régional ou national. C'est lui qui œuvre à l'élévation du niveau de qualification en imposant des BTS dans les formations maritimes. C'est lui qui obtient que des agents d'Etat obtiennent les primes dont ils étaient exclus . C'est lui qui impose des postes de directeur-adjoint dans les lycées maritimes. C'est lui qui dénonce le projet de transfert des cuisines d'un établissement à un autre... Autant d'actions, certes « localisées » et spécifiques à l'enseignement maritime, qui doivent retenir notre attention. **Parce que s'y joue là l'engagement individuel dans le collectif, qui ainsi ouvre des voies et rend possible la réappropriation de notre travail et de nos missions qu'il s'agit de défendre et de conforter face aux menaces et aux mesures de déréglementation.**

Il nous faudra être ce collectif, au niveau local comme régional, alors qu'un nouveau Projet Régional de l'Enseignement Agricole se profile et que la carte des formations se décide de plus en plus en région. Ne craignons pas de nous saisir de ces questions : ce sont elles qui nous engagent au SNETAP-FSU.

Albéric Perrier

Bonnes vacances

Nouveau projet régional de l'enseignement agricole : sortir des vœux pieux !!!

Des constats d'abord : l'ancien projet régional, qui couvrait la période 2012-2015, **était un catalogue d'actions diverses, oubliant largement les personnels de l'enseignement agricole et ne cherchant pas vraiment à conforter un enseignement agricole public qui peine toujours autant à atteindre la barre des 20% des effectifs scolarisés.** Sur 27 objectifs, 7 sont totalement atteints, 4 ne le sont pas et 16 ne le sont que partiellement : sur un livret scolaire, on cocherait la case *« Doit faire ses preuves ».*

On peut entendre les exigences définies par la DRAAF pour que le nouveau projet soit plus opérationnel, pour qu'il y ait un véritable suivi et que l'on se donne des outils de son évaluation, qui ne soient pas que statistiques, pour qu'il y ait une meilleure connaissance et donc information sur les formations agricoles, notamment auprès des prescripteurs d'orientation et des familles. Mais ces intentions ne peuvent suffire. Nous l'avons dit lors du Comité Régional de l'Enseignement Agricole du 23 février et nous le maintiendrons encore, notamment lors de la journée de lancement du prochain PREA, le 27 septembre prochain : **si nous ne voulons pas que ce projet ne soit qu'une liste de vœux pieux, et nous sommes prêts à y travailler, il nous faudra nous entendre sur des points cruciaux.**
D'abord sur la valeur même de ce Projet : s'il ne peut être un texte réglementaire, il ne peut pas non plus, au risque de le vider de sa substance, ne pas indiquer une direction à suivre par toutes les familles de l'Enseignement Agricole, ne pas cibler des urgences. Si l'on veut que toutes se l'approprient, il faut que la feuille de route que définit ce projet soit une exigence pour chacune. Au regard des statistiques, de l'attractivité des métiers et de la politique agricole et rurale en Bretagne, la question du « cœur de métier » doit être travaillée. Elle est essentielle pour la réflexion sur la carte des formations, mais aussi au sujet de la répartition de chaque famille dans les cursus de formation. Nous avons bien entendu le DRAAF parler d'une clause de non-concurrence et évoquer une charte de bonne conduite entre les familles de l'Enseignement Agricole. Encore faut-il en élaborer les conditions de mise en œuvre, surtout dans un contexte régional où le public ne scolarise que 19% des effectifs !

Encore faut-il que l'idée même d'une co-construction de cette carte des formations, qui s'impose d'autant plus que la collectivité régionale a compétence en la matière, ne soit pas qu'une chimère et que la question du territoire soit un élément de la réflexion !
Sur la question des personnels, dont on a trop souvent oublié qu'ils sont partie prenante de tout projet, aussi bien régional que d'établissement : les négliger autant dans l'ancien projet était une faute. En faire des acteurs à part entière de ce nouveau PREA est une nécessité. L'articulation entre les cycles et niveaux de formation, le taux de déperdition dans un même cycle, l'insertion professionnelle : autant de sujets où ils ne peuvent être absents et pour lesquels ils ont une expertise à faire valoir.

Ce ne sont que quelques éléments de réflexion. Il nous faudra poursuivre la démarche et nous entendre sur les exigences que nous voudrons inscrire dans un tel projet. Le CSR du 30 juin l'abordera.

Vous avez dit numérique éducatif ?

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École de la République instaure un **Service public du numérique éducatif.** Ce nouveau service public a pour mission d'organiser une offre de productions pédagogiques numériques à destination de l'ensemble de la communauté éducative avec les objectifs suivants :

- inscrire le numérique dans les enseignements et développer des pratiques pédagogiques diversifiées
- renforcer le plaisir d'apprendre et d'aller à l'École
- réduire les inégalités sociales et territoriales
- assurer la formation aux outils et ressources numériques, ainsi qu'une éducation renouvelée aux médias, à l'information et à l'usage responsable d'internet et des réseaux sociaux
- permettre aux élèves de s'insérer dans la société en tant que citoyens et dans la vie professionnelle
- favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants

L'enseignement agricole l'a inscrit dans ses priorités depuis la rentrée 2014 . **Priorité n°4 :** relancer la pédagogie et les innovations ; **développer l'utilisation du numérique.** Dans ce cadre, il est préconisé de mobiliser les ressources locales dans les établissements (TFR IBA, TIM, DOC, ESC) et régionales (DRTIC) sur **la conception d'une feuille de route régionale du numérique éducatif** pour accompagner les établissements sur la mise en place des plans locaux du numérique éducatif. Ce travail pourrait en outre permettre de redynamiser le réseau des informaticiens des établissements bretons et ainsi favoriser les échanges entre pairs.

Ces plans locaux du numérique éducatif sont censés devenir un des **objectifs prioritaires dans les projets d'établissement** (note de rentrée 2016) et également censés **intégrer le dispositif d'accompagnement ACOUSTICE** (note de rentrée 2015). La Bretagne n'a hélas toujours pas intégré le dispositif ACOUSTICE et la feuille de route régionale (préalable indispensable à la rédaction de plans locaux du numérique) tarde à venir. **Ne ratons pas le train du numérique éducatif !**

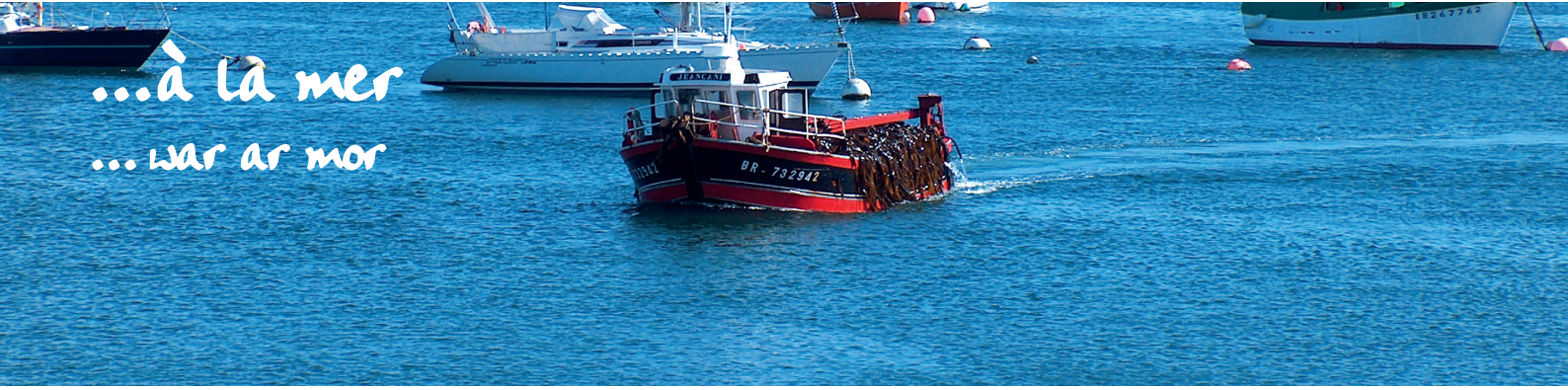

Lycée maritime d'Etel : victoire pour les cuisines !

« Les cuisines resteront au Lycée Maritime d'Etel ! » : cette affirmation est un soulagement pour l'ensemble des personnels du LPMA.

Retour en arrière pour comprendre les tensions qu'ont vécues les personnels à la suite d'une décision arbitraire et sans concertation de la Région Bretagne. En mai 2015, la direction du LPMA Etel informe les personnels de la fermeture des cuisines du lycée par la Région Bretagne afin de les mutualiser avec le Lycée Emile James, établissement distant de 300m du LPM. La raison invoquée par la Région est la fermeture prévue à la rentrée de 2016/17 de la cuisine centrale de Lorient qui assurait les liaisons chaudes pour le lycée maritime.

Cette fermeture intervient brutalement et semble déjà actée au niveau de la Région, mais sans aucune concertation avec les agents du Lycée Maritime (cuisine, vie scolaire, enseignant, direction). En septembre 2015, la décision de fermeture semble définitive et inéluctable, laissant notamment les personnels de cuisine dans le flou total sur leur devenir...car le lycée Emile James ne les sollicite que pour de la plonge. Le SNETAP découvre alors la situation à la suite des remontées d'informations réalisées par le secrétaire de section du SNETAP-FSU Philippe Le Mignan. Une rencontre entre les agents TOS du LPMA Etel et les représentants du SNETAP-FSU (Pascal Le Tenneur et Albéric Perrier) est alors organisée début 2016. **La suite démontre la solidarité entre les agents**

d'un même site et l'action du SNETAP-FSU avec une mobilisation totale auprès de l'administration de la Région, des élus locaux et des professionnels de la mer habitués à fréquenter le lycée et ses cuisines. Le 2 mars 2016 , Madame Isabelle Pellerin, fraîchement élue à la Région et vice-présidente en charge des lycées rencontre les personnels qui font état de leurs inquiétudes et surtout des dysfonctionnements engendrés pour le LPMA d' Etel par la décision de mutualisation des cuisines. A la suite de cette rencontre et devant les arguments et la solidarité de tout un lycée, la Région Bretagne annonce début avril la mise en place du matériel nécessaire pour que le LPMA ETEL conserve l'autonomie de ses cuisines et les personnels qui en ont la charge. Cet épilogue démontre la force de l'action syndicale du SNETAP-FSU qui a su conseiller, accompagner et soutenir la solidarité et l'action des personnels du LPMA Etel dans un combat qui n'était pas gagné d'avance.

Nouveaux postes de Directeurs-Adjoints dans les LPM : une belle victoire pour le SNETAP-FSU !

Après la création d'un poste de DA (Directeur-Adjoint) au lycée de St Malo à la rentrée 2015, deux nouvelles créations de postes de DA voient le jour : au lycée maritime de Paimpol en juin 2016 et au lycée maritime de Nantes en septembre prochain. La Direction Inter-Régionale de la Mer Nord-Atlantique Manche-Ouest était très en retard sur cette question par rapport notamment à la DIRM Manche Est-Mer du Nord et la DIRM Méditerranée... Le SNETAP-FSU se félicite de voir aboutir enfin une revendication qu'il portait seul depuis 2004. Pourtant cette revendication s'est opposée à de nombreuses réticences et au rejet de la plupart des partenaires institutionnels : direction des Affaires Maritimes, ex DRAM, chefs d'établissements... Les motifs de refus étaient à l'époque pour le moins flous, s'abritaient généralement derrière des craintes infondées et irrationnelles. Le SNETAP-FSU a contesté pendant des années une vision passéiste de la gouvernance des établissements. Après les 3 premiers postes de DA ouverts en 2007 à Sète, La Rochelle et Etel, de nouveaux postes ont été progressivement créés à Cherbourg, Fécamp, Boulogne et Bastia. La mise en place des premiers Bac Pro en 2005, leur généralisation à tous les lycées en 2009, la création des premières classes de BTS et de classes MAN (Mise à Niveau) en 2014 exigeait en effet que la gouvernance administrative des établissements soit distinguée du pilotage pédagogique qui requiert des compétences très spécifiques . La multiplication des tâches et des missions afférentes à la gouvernance des établissements rendait nécessaire d'avoir des directions bicéphales. **Nous sommes donc très heureux d'avoir été enfin entendus** et nous formulons nos vœux de succès aux agents qui prendront ces postes.

L'écho des bahuts / Trouz barzh liseoù

St Aubin du Cormier : Nouveau CAP Jardinier-Paysagiste

A la rentrée 2016 s'ouvre une nouvelle formation CAP de Jardinier Paysagiste au LPA de St Aubin du Cormier. Cette formation a pour objectif de compléter les niveaux d'études permettant d'accéder aux métiers du paysage et de l'entretien des espaces verts. D'une durée de 2 ans, cette formation comprend 754 h d'enseignement professionnel et 18 semaines de stage en entreprise. L'obtention du diplôme permet de travailler dans des collectivités comme agent ou ouvrier d'entretien des parcs et jardins ou dans des établissements publics ou privés en tant que jardinier-paysagiste. L'obtention du diplôme permet aussi une poursuite d'études en Brevet Professionnel et Bac Professionnel.

Caulnes : Les sujets qui fâchent !

Il n'y a toujours pas de directeur au CFA/CFPPA de Caulnes depuis 7 ans ! Il en résulte une surcharge administrative pour le directeur de l'EPL. La DGER justifie cette absence de directeur au motif que l'activité des centres serait « insuffisante ». Pourtant le CFA/CFPPA offre des formations de BTSA ACSE et PA, un BPREA et ouvre à la rentrée prochaine un CS lait. Autre sujet de préoccupation pour l'EPL, c'est la perte de foncier pour l'exploitation agricole. Des hectares loués par l'établissement ont été récupérés par leur propriétaire, mettant en péril les finances de l'exploitation puisqu'il faut acheter les aliments permettant de nourrir les animaux.

Pontivy : Un anniversaire en grande pompe !

Près d'un millier de personnes ont déambulé tout au long de l'après-midi, samedi 28 mai, sur le site du Gros Chêne, à l'occasion des 50 ans de l'établissement. L'occasion pour les actuels et anciens élèves de partager un bon moment. Dès 14 h, des anciens élèves, dont les premiers arborant avec fierté le badge de pionniers à la boutonnière, mais aussi des membres du personnel d'hier ou d'aujourd'hui redécouvraient les salles de classe, le manoir, le gymnase ou le réfectoire. Un tournoi de football sur le terrain synthétique rassemblait d'anciens élèves et professeurs qui s'en donnaient à cœur joie. Pas facile ensuite de réunir tout le monde pour dessiner les deux nombres symbolisant le 50e anniversaire à l'occasion de la photo souvenir. « Tu ne connais pas le monsieur ? », entendait-on dans la foule. « Bien sûr que si », répondait un autre. A 18h, a eu lieu l'inauguration officielle du « Chêne du Cinquantenaire » et à 19h la soirée de gala festive réunissant 800 anciens élèves, stagiaires et membres du personnel au parc des exposition de Pontivy.

Paimpol : ouverture d'une Mention Complémentaire « Mécatronique Navale »

Une mention complémentaire post Bac Pro « Mécatronique Navale » devrait ouvrir à la rentrée 2016 au lycée maritime Pierre Loti de Paimpol en collaboration avec 3 lycées brestois. Cette mention complémentaire peut accueillir des jeunes titulaires d'un des baccalauréats professionnels suivants : ELEEC, MEI, SEN, et EMM (Electromécanicien marine), maintenance des véhicules, Maintenance des matériels de travaux publics et de Manutention. Cette mention débouche sur les secteurs d'activités suivants : entreprises industrielles, ateliers et chantiers navals, Marine Nationale.

Le billet de la persifleuse

Réincarner notre humanité

Pour tous ceux qui ont vécu pleinement les années 70, porteuses d'émancipation et de progrès pour l'humanité, **le monde d'aujourd'hui semble bien obscurci, inquiétant et lourd de menaces.** Alors que dans la foulée des révolutions de 1968, la dictature reculait un peu partout (Espagne, Portugal, Grèce et presque partout en Amérique latine), que les droits démocratiques progressaient, que les femmes s'émancipaient du carcan patriarcal, que les homosexuels revendiquaient l'égalité des droits après des siècles d'humiliation et de violences à leur égard, que l'accès à la santé et à l'éducation gagnait l'ensemble des pays pauvres ou en voie de développement, **tout aujourd'hui démontre que le progrès démocratique s'essouffle devant la montée de la « réaction » et de l'irrationalité triomphante.** Multiplication des attentats un peu partout dans le monde, percée spectaculaire d'un islamisme dévoyé, montée des populismes xénophobes en Europe (France, Autriche, Grande Bretagne, Italie, Belgique, Hongrie, Pologne et la plupart des pays scandinaves), spectacles désolants de violences des hooligans, violences insupportables des casseurs en marge des manifestations contre la loi travail... Toutes ces images défilent quotidiennement sous nos yeux sans que nous puissions avoir prise sur elles. L'Europe elle-même, incapable de proposer un projet politique novateur, est au bord de l'implosion... Face à toutes ces dérives obscurantistes et irrationnelles, **il est urgent de réincarner notre humanité dans son intelligence, sa lumière et sa sagesse.**

Une question, une demande de renseignement ?

- **Par courriel à l'adresse suivante :**

bretagne.snetap@snetap-fsu.fr

- **Par téléphone**

les mardis et vendredis matin
au 07 70 44 33 11
(Albéric Perrier)